

## **Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques**

Session d'automne du 23 octobre 2020

Délibération 01-002 : A22 Convention d'objectifs et de moyens entre le Département des Pyrénées-Atlantiques et l'Office 64 de l'habitat

### **Intervention de Christophe Martin**

*Conseiller départemental du canton de Bayonne 2*

*Au nom du groupe de la gauche départementale*

Monsieur le Président,

Mes chers collègues,

La convention d'Objectifs et de Moyens 2020-2022 que nous allons vous autoriser à signer dans quelques instants est nécessaire, dans un contexte où l'Etat ne cesse de mettre à mal le secteur du logement social.

Et c'est là toute la dichotomie de ce gouvernement, qui peut « en même temps » annoncer vouloir « *reconfigurer les quartiers, là où l'habitat s'est dégradé* », notamment en banlieue, et faire voter des Loi de finances qui coupent les financements aux bailleurs.

L'Office 64 en a bien été victime et vous nous rappelé d'ailleurs, dans cette délibération, que ces choix nationaux coûtent 4,8M€ par an à l'Office 64.

Le Département n'a donc pas d'autre choix que de compenser le désengagement de l'Etat.

Depuis le début de ce quinquennat, les attaques ont été féroces.

Le gouvernement a décidé, dans sa loi de Finances 2018, une diminution sans précédent des crédits dédiés au logement social, mettant ainsi un coup d'arrêt brutal aux politiques locales de l'habitat mises en œuvre par l'ensemble des collectivités territoriales.

C'est donc l'ensemble du parc immobilier des ménages qui a été touché, aussi bien le parc social que le parc privé.

A ces inquiétudes légitimes, fortes, partagées par l'ensemble des acteurs du logement social, se sont ajouté celles portées par la loi ELAN.

Ces décisions successives ont mis en danger le modèle du logement social français, un modèle qui, je le rappelle, est unique en Europe.

Et nous savons parfaitement qui en fait malheureusement les frais : ceux qui ont besoin de logements, mais aussi ceux qui les construisent.

L'élan est donc bel et bien brisé aujourd'hui, et notamment dans le secteur du logement social, frappé en plus par les conséquences financières de la baisse de 1,5 milliard de l'APL.

La responsabilité du gouvernement dans ce retournement de conjoncture est plus qu'évidente.

Quel était son objectif lors de la présentation de la loi Elan ? je cite, Construire « plus, mieux et moins cher pour provoquer un choc de l'offre ».

Désormais, c'est le choc SANS l'offre que nous vivons !

Et ce au moment où nous devons, toutes collectivités locales confondues, faire face à la fois à une hausse démographique, au vieillissement de la population et au creusement des inégalités sociales.

Voilà pourquoi nous devons poursuivre, sur l'ensemble des territoires de ce département, les politiques partenariales au service du logement pour tous, de l'aménagement et du développement de tous les territoires.

Le logement social porte en lui les promesses d'égalité, de solidarité et de justice, indissociables du pacte républicain. Il porte en lui une partie des réponses à l'actuelle crise sociale et démocratique.

Voilà l'enjeu. Que chacun prenne en connaissance de cause ses responsabilités et c'est le sens du rapport présenté aujourd'hui.

C'est la raison pour laquelle, nous profitons de ce rapport pour regretter sincèrement que cet effort ne soit pas poursuivi par toutes les parties prenantes, en particulier par notre bailleur départemental, qui cette année encore a décidé d'une augmentation des loyers des locataires de 0,66% pour 2021.

Là où les départements voisins, votent pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive le gel des loyers pour les locataires, l'Office 64 a décidé de voter une nouvelle augmentation pour 2021, ce qui va pénaliser les familles les plus vulnérables.

Alors même que l'office n'avait pas besoin des 280 000 euros supplémentaires pour équilibrer son budget.

Alors même que le taux d'impayés des loyers de l'office est en diminution

Alors même que Florent Guéguen, directeur général de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) nous annonce que la crise sanitaire a basculé 1 million de français supplémentaire dans la pauvreté.

Nous considérons que ce choix va à l'encontre de la crise que nous traversons et qui s'annonce très forte. Nous regrettons ce choix et souhaitons vous l'exprimer

Je vous remercie de votre attention.

Christophe MARTIN